

**CEREMONIE DE LANCEMENT DU FONDS D'INVESTISSEMENT EN MILIEU RURAL**

***DISCOURS DE MONSIEUR  
LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES***

**ABIDJAN  
21-06-2007**

Monsieur le Ministre de l'Agriculture ;

Monsieur le Ministre des Infrastructures Economiques ;

Monsieur le Chef de Délégation de la Commission Européenne à Abidjan ;

Monsieur le Représentant Résident du FMI ;

Monsieur le Représentant Officiel de la BAD ;

Monsieur l'Inspecteur Général des Finances ;

Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, Sous Directeurs,  
Chefs de Services ;

Mesdames et Messieurs de la Presse ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Avant tout propos, je voudrais vous exprimer mes sincères et fraternelles salutations, pour avoir accepté de rehaussé cette cérémonie de votre présence distinguée.

L'objet de cette rencontre est de lancer officiellement le fonds d'investissement en milieu rural, résultant des accords passés avec nos partenaires au cours de l'année 2006, dans le cadre de la gestion de la filière café/cacao.

Je voudrais saluer les membres du Gouvernement présent à cette cérémonie.

Il me plaît de faire une mention spéciale à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, pour l'ouverture dont il a fait preuve au cours des négociations.

Enfin, permettez moi, de dire particulièrement merci à nos partenaires au développement pour leur disponibilité et leur sollicitude à l'endroit du Gouvernement.

Mesdames et Messieurs,

Il est bon de se souvenir qu'en 2006, parmi les enjeux des négociations avec nos partenaires en vue de la conclusion d'un programme post conflit, figurait la gestion de la fiscalité de la filière café/cacao.

Le consensus trouvé était de consacrer 12,5F/Kg de cacao sous forme de réduction de la parafiscalité et d'affecter un niveau équivalent à un fonds d'investissement en milieu rural. Ce consensus traduisait deux visions dont la finalité est d'améliorer les conditions de vie des producteurs.

A travers la création d'un tel fonds, le Gouvernement était convaincu que la réalisation et l'entretien des infrastructures pour améliorer l'accessibilité aux produits, demeurent la condition indispensable pour une mise à marché des produits profitable aux planteurs.

En d'autres termes, il s'agissait de créer les conditions d'une concurrence permettant d'améliorer les revenus des producteurs.

Il s'agissait également d'assurer la traçabilité, la transparence et l'efficacité de ces ressources.

Je me réjouis que ce mécanisme ait été compris et accepté par l'ensemble des acteurs de la filière depuis sa mise en œuvre au début de la campagne 2006/2007.

A ce jour, le produit des prélèvements domiciliés à la BCEAO est évalué à près de 7 milliards de F CFA.

Le premier volet du pari du Gouvernement est gagné, car le mécanisme est pleinement fonctionnel en matière de mobilisation et de sécurisation des ressources.

Le défi consiste maintenant à assurer la bonne utilisation de ces ressources. A cet égard, dans un souci d'harmonisation et d'efficacité des initiatives dans la filière café/cacao, il a été retenu de confier la gestion de ce Fonds au « Comité chargé de l'examen et du suivi des programmes et projets de la filière café/cacao », créé en février 2006.

A ce niveau de mon propos, je voudrais m'adresser aux membres du Comité de gestion du fonds. Vous avez la responsabilité de gérer ces ressources.

Je ne doute point de vos compétences et de votre capacité à conforter le Gouvernement dans son choix. Il s'agit d'une responsabilité historique qu'il vous revient d'assumer en associant toute l'expertise technique requise. A cet effet, il me plaît de remercier Monsieur le Ministre des Infrastructures Economiques, pour les dispositions diligentes qu'il voudra bien prendre, afin de permettre au Comité d'arrêter un programme d'investissement viable.

Pour ma part, je voudrais vous donner l'assurance que mes services se tiennent prêts à accompagner le Comité pour apporter leur appui, pour toute question relevant de leur compétence.

Aux représentants des institutions internationales, je voudrais réitérer mes remerciements et souhaiter le renforcement de votre collaboration avec la Côte d'Ivoire, en ce qui concerne les nombreux chantiers que nous avons entrepris ou envisageons d'entreprendre.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais, donner officiellement au Président du Comité, le mandat qui fait de la structure qu'il dirige le principal responsable de la gestion des produits des prélèvements destinés aux investissements.

Merci de votre aimable attention.